L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 MARS 1848.

Imprimée et publiée par
MAGNE & WEISSE,
[illegible] rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS:
MATIN, 30 MARS 1848.

POUR MAIRE,
A. D. CROSSMAN.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

[illegible] élections pour les élections [illegible] Quelle sera exactement notre [illegible] que ce soit de l'ordre et [illegible] devons mettre à profit pour faire [illegible] des suffrages en faveur des [illegible] ne sera incomplète si Comme toujours, [illegible] a changé complètement [illegible] ne sont pas [illegible] ne nous donnons guère [illegible] ne sera pas [illegible] ne votera [illegible] sauront de [illegible] candidats.

[illegible] à élire, des recorders [illegible] municipaux et [illegible] Quant au maire, la [illegible] paraît certaine. [illegible] comme à cette [illegible] Bank comme candidat indépendant [illegible] ce terrain, il le sera [illegible] dans les efforts de [illegible] Ceux-ci ont opposé [illegible] candidature. Nous estimons M. Rey- [illegible] homme qui a su faire un [illegible] politique, mais [illegible] possède pour se tirer de la [illegible] de bonne foi, ne suffisent pas à [illegible] M. Reynolds, qu'on [illegible] les compétiteurs ne sont pas [illegible] Nous n'avons pas [illegible] de M. Conrad pour [illegible] Nous n'avons pas [illegible] Nous ne connaissons [illegible] Nous ne connaissons [illegible] Nous ne connaissons